



16ème législature

Question N° : 11543	De M. Bastien Lachaud (La France insoumise - Nouvelle Union Populaire écologique et sociale - Seine-Saint-Denis)	Question écrite
Ministère interrogé > Éducation nationale et jeunesse		Ministère attributaire > Éducation et jeunesse
Rubrique >enseignement	Tête d'analyse >Classes sans professeur à la rentrée scolaire 2023	Analyse > Classes sans professeur à la rentrée scolaire 2023.
Question publiée au JO le : 26/09/2023 Date de changement d'attribution : 09/02/2024 Question retirée le : 11/06/2024 (fin de mandat)		

Texte de la question

M. Bastien Lachaud interroge M. le ministre de l'éducation nationale et de la jeunesse sur le nombre de professeurs manquant dans les classes à la rentrée 2023. M. le ministre a clamé qu'il y aurait un professeur dans chaque classe à la rentrée, comme l'ont déjà fait ses prédécesseurs. Toutefois, loin de ces belles paroles, la réalité de terrain est tout autre. Selon le principal syndicat enseignant, il manque « au moins enseignant dans 48 % des collèges et des lycées ». Ce chiffre monterait à 60 % dans le département de la Seine-Saint-Denis, où est élu M. le député. Le syndicat des chefs d'établissements SNPDEN-UNSA dénombre quant à lui 58 % des collèges et lycées où il manque au moins un professeur. Loin des « difficultés ici ou là » tendant à minimiser le phénomène et à l'imputer à des circonstances locales particulières voire personnelles, la pénurie de professeurs est massive et structurelle. Les concours de l'enseignement public ne font pas le plein, avec plus de 3 000 postes non pourvus, dont plus de 1 300 dans le primaire et plus de 1 800 dans le secondaire. Les déficits de professeurs sont particulièrement criants dans certaines académies, comme Créteil, Versailles, ou encore la Guyane. En Dordogne, il manquait un professeur dans la moitié des établissements le jour de la rentrée et dans un tiers à la fin de la semaine. Des recrutements sont faits à la hâte pour combler les manques, dans des conditions ne permettant pas de s'assurer des capacités académiques et pédagogiques des futurs enseignants, encore moins de les former, même *a minima*. Des recrutements de personnels non formés dans ces conditions conduisent souvent à un roulement très important et des démissions rapides au vu de la difficulté du métier d'enseignant. Ainsi, des postes en apparence pourvus à la rentrée risquent bientôt de ne plus l'être, engendrant pour les élèves une grande instabilité. Aussi souhaite-t-il obtenir le nombre précis des classes sans professeur affecté le jour de la rentrée scolaire, ainsi que leur répartition par niveau, par discipline et par département.